

Informations sur le label à l'entrée de la Mairie
© Patrick Audmars

Label « Bourgeon » de Bio Suisse

Le service de l'environnement de la ville de Meyrin vient de l'obtenir, après deux années de reconversion réussie.

Le 1^{er} janvier 2023, le service de l'environnement a officiellement obtenu le label « Bourgeon » de Bio Suisse pour sa gestion biologique et durable des espaces paysagers et de la production florale de la commune. Il a passé avec succès les différents contrôles de l'organe d'inspection Bio Inspecta mandaté par l'association Bio Suisse, durant les deux années de reconversion requises (2021 et 2022).

Que labellise-t-on exactement ?

Pas moins de 40 hectares du territoire communal sont concernés, comprenant les espaces paysagers des parcs, piscines, écoles, crèches, cimetières, du lac des Vernes et du Jardin botanique alpin de Meyrin. Les productions florales de l'établissement horticole – qui produit annuellement plus de 30'000 plants – et celle du Jardin botanique alpin, sont également labellisées.

Un changement des pratiques

Afin de répondre aux exigences du label de Bio Suisse, certaines pratiques professionnelles au sein du service ont dû être adaptées. Ce processus avait commencé bien avant la période de reconversion. En effet, avec l'évolution des connaissances dans le domaine de l'environnement, nous prenons toujours plus conscience des impacts de nos activités sur la biodiversité en milieu urbain. C'est pourquoi le service les adapte continuellement et doit, en tant que collectivité publique, être exemplaire, voire même avant-gardiste dans ses pratiques.

Connaissances et compétences

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la section des parcs et promenades est impliqué dans ces changements de pratiques. Ils suivent des formations spécifiques régulièrement organisées afin d'acquérir de nouvelles connaissances et adapter leurs compétences.

Produits organiques

Les produits de synthèse issus de l'industrie chimique, tels que les engrais, pesticides ou herbicides ont été remplacés par une approche raisonnée (qui vise à optimiser le rendement en tenant compte de l'environnement et du bien-être animal, ndlr) et l'utilisation de produits organiques, des moyens de lutte naturels et ciblés ou du désherbage mécanisé.

Cycles

Les cycles naturels doivent être préservés. Nous comprenons aujourd'hui qu'ils nécessitent une attention particulière. Nous devons favoriser leurs dynamiques en restituant la matière organique aux végétaux, en utilisant des prédateurs pour contrer les ravageurs ou en rééquilibrant les populations de bactéries et de champignons dans le sol pour éviter des maladies et stimuler les interactions favorables à la croissance de végétaux.

Le lac des Vernes
© commune de Meyrin



Un exemple à suivre

Les espaces paysagers publics ne représentent cependant qu'un faible pourcentage de l'ensemble des parcs et jardins de la commune. En effet, la majeure partie d'entre eux se situent sur des biens-fonds privés. Nous espérons que notre démarche de labellisation et celle d'autres acteurs locaux (paysagistes, horticulteurs, agriculteurs, etc.) seront un exemple pour les gestionnaires des aménagements paysagers privés ou autres producteurs.

Philippe Trione, responsable section des parcs et promenades au service de l'environnement



Espace ornemental sur la place du village © Ariane Hentsch

Terrains de sports en gazon naturel

Compte tenu du caractère particulièrement intensif de l'entretien que requièrent les terrains de sport en gazon traditionnel, ceux-ci ne sont à ce stade pas intégrés à la démarche de labellisation.

Régénération rapide nécessaire

Afin de garantir une qualité de jeu adéquate sur des surfaces extrêmement sollicitées, le suivi des terrains doit en effet permettre d'assurer une régénération rapide et continue des pelouses. Les engrais organiques utilisés en gestion biologique ainsi que les produits de traitement d'origines naturelles contre les maladies et les ravageurs n'apportent aujourd'hui pas les effets attendus. Nous restons très attentifs aux évolutions dans ce domaine, afin de tendre progressivement vers une gestion biologique de ces terrains de sports.

Rugby et football

Afin d'assurer au mieux cette transition, le service de l'environnement a fait recours à un bureau d'étude spécialisé qui l'accompagne dans ce nouveau mode de gestion. Depuis 2021, le terrain de rugby du centre sportif fait l'objet d'un entretien biologique dans le respect du cahier des charges de Bio Suisse avec succès. Les terrains de football sont, quant à eux, en phase de transition.

Philippe Trione



Terrains de gazons naturel, restent exclus du label © Ariane Hentsch

Qu'en est-il de l'écoquartier des Vergers et de son agriculture urbaine ?

Les espaces paysagers et l'exploitation agricole de l'écoquartier des Vergers sont encore en phase de reconversion. La démarche de labellisation Bio Suisse est conduite par la Coopérative agricole des Vergers qui a notamment la charge de l'entretien des parcelles publiques et privées pour le compte de la Commune et des propriétaires d'immeubles. L'obtention du label est attendue pour le 1^{er} mai 2023.

Plans élevé par le service de l'environnement © Ariane Hentsch

ESPACE(S) D'UN PRINTEMPS

Le programme d'activités au Jardin botanique alpin se poursuit en avril avec expositions, ateliers artistiques et botaniques, et conférences.

Samedi 1^{er} avril 14h-16h

CONFÉRENCE: UNE PHARMACIE VIVANTE AU JARDIN BOTANIQUE ALPIN RDV À LA MAISON DU JARDIN

Une pharmacie vivante au Jardin botanique alpin: un projet participatif au long cours avec le Dr Jacques Falquet, spécialiste des plantes médicinales. Plus d'infos sur hortus-medicus.ch

Dimanche 9 avril 10h-12h

2E ATELIER DE SEMIS RDV À LA SERRE DU JARDIN BOTANIQUE ALPIN

Mickaël Barcelo enseigne l'art des semis: du choix du terreau, des semences, mise en place des semis... C'est aussi l'occasion de repiquer une partie des semis du mois d'avril. Ces légumes seront ensuite plantés à Meyrin dans des jardins en libre cueillette. Organisation par les Incroyables comestibles de Meyrin

Samedi 22 avril 14h-17h

ATELIER DE CUISINE SAUVAGE RDV À LA MAISON DU JARDIN

Odie Rodriguez, spécialiste en plantes sauvages nous régale d'une cuisine originale et savoureuse à base de jeunes pousses récoltées dans la nature. Sur inscription.

Samedi 29 avril 10h-12h

INITIATION À LA MACRO-PHOTO RDV À LA MAISON DU JARDIN

Passionné de nature, Mickaël Barcelo, de l'association Graine de carotte, invite à la découverte et la photographie de l'infiniment petit: choix du matériel, techniques de cadrage et de prise de vue. Possibilité d'emprunter du matériel.

Service de l'environnement

Infos

Espace(s) d'un printemps

Activités au Jardin botanique alpin de Meyrin

Les activités sont tout public et offertes par la ville de Meyrin
Programme et inscriptions sur meyrinculture.ch et facebook
Renseignements 022 989 35 60
079 572 28 88 / jbam@meyrin.ch